

## B1.4 Hêtraie à millet (*Milio-Fagetum*)

140

### Revue bibliographique

#### Association

La première description du *Milio-Fagetum* en Suisse a été faite par Frehner (1963) sur le Plateau argovien. Ce nom a été conservé par Ellenberg & Klötzli (1972), qui rassemblent toutes les sous-unités décrites par Frehner dans un seul *Milio-Fagetum* (8). Pour Frehner comme pour Ellenberg & Klötzli, le facteur écologique déterminant de cette association est l'humidité atmosphérique des stations et non l'altitude. La majorité des relevés de la principale sous-association distinguée par Frehner proviennent d'ailleurs situées au-dessous de 650 m. Ce n'est qu'à partir des premières typologies cantonales (par exemple Schmider & al. 1993) que le *Milio-Fagetum* acquiert un statut de climax climatique, vicariant du *Galio-Fagetum* à l'étage montagnard inférieur. Une description complète de l'association, ainsi que des illustrations se trouvent chez Steiger (1994, p.103-104).

Dans les typologies de Berne/Fribourg (Burger & al. 1996) et du Jura (Burnand & al. 1998), le *Milio-Fagetum* est représenté par plusieurs sous-associations reprises de Frehner (1963) ou originales (voir plus bas). Dans le canton de Neuchâtel, le *Milio-Fagetum* est recensé, à titre provisoire, par Richard (1965) sur sols bruns décarbonatés à mull, mais il n'apparaît pas dans la liste des groupements cartographiés (Richard 1964), dans laquelle il est probablement intégré au *Fagetum sylvaticae*, qui regroupe toutes les hêtraies mésophiles, subdivisées en sous-unités dont une à *Milium effusum*. L'association n'est pas recensée parmi les hêtraies du Valais (Werlen 1994) et elle est absente du canton de Genève, tout entier situé à l'étage submontagnard.

En France voisine (Rameau & al. 2000), les stations forestières correspondant au *Milio-Fagetum* vaudois appartiennent principalement à une association: la hêtraie à millet diffus (*Milio effusi-Fagetum*, H45), mais cette association a une amplitude altitudinale beaucoup plus grande que le *Milio-Fagetum* tel qu'il est défini en Suisse, puisqu'elle déborde aussi bien vers le bas, dans le domaine du *Galio-Fagetum*, que vers le haut, dans celui de l'*Abieti-Fagetum*.

#### Sous-associations

Sur les neuf sous-associations 111 à 119, cinq sont équivalentes à des sous-associations déjà décrites dans la littérature phyto-écologique suisse:

- **143** s'apparente au *Milio-Fagetum cornetosum* (code 8e) des typologies Berne/Fribourg (Burger & al. 1996) et Jura (Burnand & al 1998).
- **144** correspond au *Milio-Fagetum luzuletosum* (code 8d) de ces mêmes typologies.
- **145** correspond au *Milio-Fagetum typicum* (code 8a) de ces mêmes typologies.
- **147** a d'abord été décrite par Frehner (1963) sous le nom de variante à *Equisetum sylvaticum*, espèce qui est effectivement la plus typique de la sous-association vaudoise. Une sous-association occupant des stations comparables est toutefois nommée *Milio-Fagetum caricetosum remotae* (code 8b) dans la typologie Berne/Fribourg (Burger & al. 1996).
- **148** correspond au *Milio-Fagetum stachyetosum sylvaticae* (code 8s) des typologies Berne/Fribourg (Burger & al. 1996) et du Jura (Burnand & al 1998).

Les sous-associations **146** et **149** sont décrites dans les typologies Berne/Fribourg (Burger & al. 1996) et du Jura (Burnand & al. 1998) comme une seule sous-association méso-basophile: le *Milio-Fagetum pulmonarietosum*. Ces mêmes auteurs distinguent toutefois une variante typique (code 8f), qui correspond à la sous-association 146, et une variante hygrophile à *Stachys sylvatica* (code 8g), qui correspond à la sous-association 149.

Les sous-associations **141** et **142** ne correspondent à aucun groupement décrit dans les autres typologies suisses (par exemple Bürger & al.1996). Dans les écogrammes de ces typologies, l'emplacement correspondant à 142 est vide alors que celui correspondant à 141 est occupé par le *Milio-Fagetum luzuletosum* (code 8d). Cependant, d'après les critères d'identification floristiques fournis par les auteurs, le groupement 8d se distingue de 8a surtout par son acidophilie, et non par sa xérophilie. La réalité de ces sous-associations n'est donc confirmée ni par la banque de données vaudoises, dans laquelle on ne peut en trouver aucun relevé convaincant, ni par la littérature phytosociologique.